

Québec français



Un pédagogue lexicographe Entrevue avec Renald Legendre

Monique Lebrun

Numéro 73, mars 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/45273ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

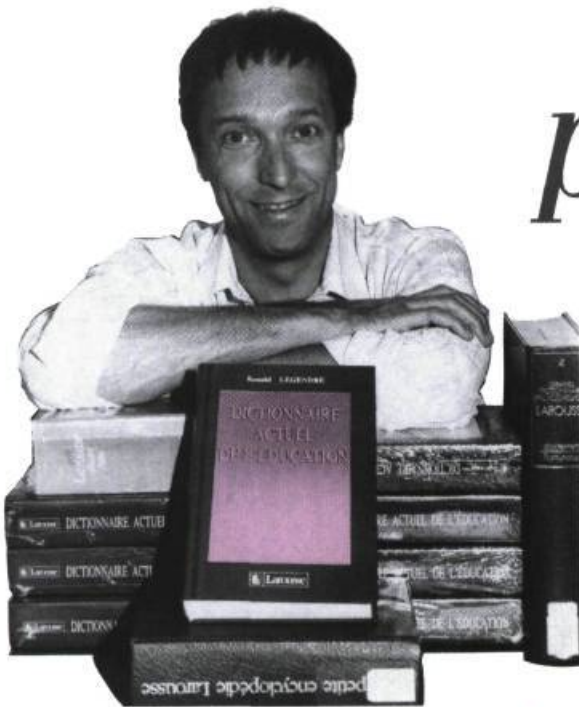
Citer ce document

Lebrun, M. (1989). Un pédagogue lexicographe : entrevue avec Renald Legendre. *Québec français*, (73), 36–37.

Un pédagogue lexicographe

Entrevue avec
Renald Legendre

Monique Lebrun



La maison Larousse a publié, en avril dernier, le *Dictionnaire actuel de l'éducation*, un imposant ouvrage de 680 pages comportant 3500 définitions. Renald Legendre, professeur au département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, en est l'auteur. Il retrace pour nos lecteurs l'origine et le bien-fondé de sa démarche.

Monsieur Legendre, comment inscrivez-vous la rédaction et la publication de votre dictionnaire à l'intérieur de votre démarche de professeur-chercheur ?

J'ai entrepris une carrière universitaire en 1973, après avoir enseigné les sciences exactes durant quelques années au secondaire : je suis donc issu du milieu. Mon entrée dans l'enseignement a coïncidé avec le début de la révolution tranquille et l'accessibilité de l'enseignement au plus grand nombre. Déjà, durant les années soixante-dix, on éprouvait le besoin de dresser le bilan des mutations du système scolaire. C'est là que je suis intervenu, me faisant presque un devoir d'apporter ma contribution à l'analyse des axes de développement de l'école. Pour ce faire, durant des années, j'ai sollicité, obtenu et étudié des bilans ouverts de l'état du système scolaire provenant de plus de 500 enseignants, bilans que j'ai complétés par la lecture de journaux et de revues, afin de connaître également l'opinion de la population en général.

Cela a donné *Une éducation à éduquer'*, le point de départ « officiel » de votre réflexion de théoricien sur l'état et les besoins de l'école québécoise. Dans *l'Éducation totale*², en contre-partie, vous définissez l'éducation utopique, idéale. Quel lien peut-on percevoir entre ces deux œuvres et le dictionnaire ?

Je me suis rendu compte que, partant de l'école actuelle et voulant définir l'école idéale, je ne disposais pas d'un vocabulaire suffisamment scientifique et précis pour la définir à ma convenance. Toute discipline qui se respecte a son lexique. Or, la consultation de glossaires, dictionnaires et lexiques traitant d'éducation et issus tant d'ici que d'ailleurs m'a fait voir à quel point le vocabulaire de l'éducation, quand il n'est pas « impressionniste », est inféodé à celui des autres sciences, dont la psychologie, l'épistémologie, la philosophie. J'ai d'abord entrepris la rédaction d'un glossaire d'une cinquantaine de termes fréquents obtenus par des sondages auprès d'enseignants du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick. Peu à peu, je me suis pris au jeu, j'ai constitué des dossiers, demandé des fonds de recherche : l'Office de la langue française m'a subventionné trois ans, le ministère de l'Éducation de l'Ontario, un an, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, deux ans, mais j'ai quand même fonctionné huit ans sans subvention, car on doutait de ma crédibilité comme lexicographe. Heureusement, l'UQAM m'a toujours assuré les conditions matérielles nécessaires à la poursuite d'une telle recherche.

On sait déjà que vous avez créé un précédent en étant le seul Québécois à avoir publié un dictionnaire chez Larousse et que, dans son domaine, votre dictionnaire est le plus complet actuellement sur le marché. À votre avis, quelle est son originalité ?

Le *Dictionnaire actuel de l'éducation* se démarque de ses prédécesseurs de deux façons. Tout d'abord, il est le fruit d'un dépouillement terminologique exhaustif et international, tant français qu'anglais. Il existe ce que j'appellerais des « dictionnaires de ghetto », au dépouillement limité en quantité et en qualité et où la portion traitant du Québec a l'air d'un collage. D'autre part, j'ai essayé de présenter une vue globale et synthétique de l'éducation en utilisant, sous l'influence des mathématiques modernes, le concept de « réseau notionnel » : ainsi, un terme est traité dans un ensemble de quarante à soixante autres. Lors des sondages, les mots « habiletés » et « aptitudes » revenaient souvent sous la plume des enseignants ; j'en ai tenu compte en présentant des taxonomies variées, aux fondements scientifiques éprouvés et dont les diverses composantes reviennent çà et là dans le dictionnaire.

Le Québec est très présent, dans votre dictionnaire, que ce soit au niveau des signes et des néologismes ou encore, à celui des citations et exemples. Ne craignez-vous pas qu'on vous le reproche ?

Plus de 90% des termes recensés sont utilisés à travers toute la francophonie. En effet, j'ai écrit à divers ministères de l'éducation afin de connaître le vocabulaire qu'ils utilisaient. Cependant, lorsque je disposais de diverses citations équivalentes en valeur, il est évident que je privilégiais le Québec. Il s'agit de colonialisme à rebours ou de discrimination positive, comme on voudra. J'attends les réactions de mes lecteurs d'outre-Atlantique. Je peux d'ores et déjà vous dire, toutefois, que j'envisage, pour une deuxième édition, de revoir certains choix, à la lumière d'une documentation officielle plus étendue, en provenance d'autres pays francophones.

Dans l'introduction de votre dictionnaire, vous traitez des champs du savoir, afin de définir ce qui relève plus spécifiquement de l'éducation. Pourquoi alors avoir donné autant de place aux termes relevant de l'informatique ? Ainsi, si je cherche « lecteur », je ne retrouve que le lecteur de cassette. Vous avez volontairement écarté le champ des didactiques spécifiques ; ainsi, on ne retrouve pas la définition du mot « grammaire », et pourtant, Dieu sait quelle place elle occupe à l'école. Comment vous justifiez-vous ?

Le dictionnaire regroupe environ quatre cents mots issus du domaine de la micro-informatique scolaire. C'est beaucoup, mais les sondages ont démontré qu'il existait un besoin de ce côté. N'oubliez pas que, comme les autres, ces mots sont reliés à un réseau. Je poursuivais deux buts, en intégrant au dictionnaire ce type de vocabulaire : d'abord situer la micro-informatique dans le cadre scolaire, ce qui se fait rarement, et ensuite, lutter contre l'anglicisation massive en ce domaine. Pour ce qui est du second volet de votre question, à savoir les définitions des mots utilisés dans les didactiques spécifiques, disons que je me sens maintenant prêt à les aborder, dans le cadre du schème conceptuel des arts et des sciences de l'éducation. Toutefois, pareil travail ne peut se concevoir qu'en équipe, en constituant un réseau international d'informateurs et de correspondants.

En terminant, comment définiriez-vous votre lecteur idéal ?

Ce n'est surtout pas un « spécialiste » en éducation ; je m'interroge d'ailleurs encore sur le sens de ce mot. J'ai écrit mon dictionnaire pour « l'infanterie » de l'éducation, pour les enseignantes et enseignants qui œuvrent dans le quotidien, afin qu'ils communiquent mieux entre eux, qu'ils comprennent mieux les programmes du ministère de l'Éducation et les articles de nature pédagogique. En effet, chaque article du dictionnaire devait être lu par vingt à vingt-cinq personnes du milieu scolaire avant de recevoir l'imprimatur. Par son origine comme par ses objectifs, le *Dictionnaire actuel de l'éducation* est le reflet des attentes et des besoins du milieu scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

- LEGENBRE, Renald, *Une éducation... à éduquer*. Montréal, les Éditions France-Québec, 1979, (2^e édition, 1981, les Éditions Ville-Marie).
LEGENBRE, Renald, *l'Éducation totale*, Montréal, les Éditions Ville-Marie, 1983.



Des lectures de qualité

Éditions Paulines – JEUNESSE

MORT SUR LE REDAN

Francine Pelletier * 112 p. * 6,95\$

Sur la planète Arkadie, un mystérieux visiteur sème l'inquiétude parmi les jeunes écologistes.

TEMPS MORT

Charles Montpetit * 128 p. * 6,95\$

Sauver le monde, c'est déjà beaucoup pour Marianne. Mais trois fois ?

ep ÉDITIONS
PAULINES

3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, QC, H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341